

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

NOEL 2017 : SUZETTE HILGERT (AF447)

La France et sa justice dans les enquêtes sur les accidents aériens, ce n'est pas joli. L'enquête sur le crash de l'AF447 Rio-Paris ? C'est une caricature d'affaire Dreyfus. La sécurité aérienne, les morts inutiles ? Tout le monde s'en moque. Les familles de victimes ? Elles sont détruites à petit feu. Ce qui suit est « à hurler ».

AF447 Rio-Paris : Suzette Hilgert s'était constituée partie civile en février 2011. Je présente ci-dessous l'entête d'une lettre du 19 janvier 2012 de son avocat, Maître Thibault de Montbrial, qui confirme cette qualité :



Toutefois, Suzette Hilgert a fortuitement découvert il y a peu qu'elle avait « disparu » du dossier d'instruction.

Le 30 novembre 2017 elle a donc écrit aux juges d'instruction Nicolas Aubertin et Emmanuelle Robinson. En recommandé avec accusé de réception. C'est l'objet des pages 2 à 5 du présent PDF.

En pages 6 et 7 du présent PDF on trouve avec quelques précisions un échange de courriels avec Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris et ce qui concerne la « disparition » de Suzette Hilgert. En pages 8 et 9 figurent huit points essentiels de l'enquête sur le crash, qui montrent que la justice... ! **En pages 10 et 11, les derniers rebondissements.** En page 12 un récapitulatif et ma sécurité.

Lettre de Madame Hilgert au juge Nicolas Aubertin du 30 novembre 2017

HILGERT Suzette
17, Hauptstrooss
L-8561 Schwebach

Schwebach, le 30 novembre 2017

e-mail : suz.hilgert@gmail.com

Lettre recommandée avec AR

Monsieur AUBERTIN Nicolas
Juge d'instruction, Tribunal de Grande Instance de Paris
Palais de Justice
4, Boulevard du Palais
F – 75001 PARIS

Réf : N° du Parquet : 09.154.0822/1
N° d'instruction : 2369/09/52
Procédure correctionnelle

Objet : Disparition de l'AF 447 Rio – Paris

Monsieur le Juge,

Je suis partie civile dans l'instruction en référence.

Depuis plusieurs années, je n'ai plus aucune nouvelle de mon avocat Thibault de Montbrial.

J'ai demandé l'audition comme témoin et sachant de Monsieur Norbert Jacquet.

J'ai déposé plainte pour subornation de témoin en raison des menaces d'enfermement qui pèsent sur Monsieur Jacquet.

Tous les documents utiles vous ont été transmis par Monsieur Jacquet. Ils sont en outre disponibles sur le Web.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Juge, l'assurance de mes sentiments respectueux.

HILGERT Suzette


Lettre de Madame Hilgert à la juge Emmanuelle Robinson du 30 novembre 2017

HILGERT Suzette
17, Hauptstrooss
L-8561 Schwebach

Schwebach, le 30 novembre 2017

e-mail : suz.hilgert@gmail.com

Lettre recommandée avec AR

Madame ROBINSON Emmanuelle
Juge d'instruction, Tribunal de Grande Instance de Paris
Palais de Justice
4, Boulevard du Palais
F -- 75001 PARIS

Réf : N° du Parquet : 09.154.0822/1
N° d'instruction : 2369/09/52
Procédure correctionnelle

Objet : Disparition de l'AF 447 Rio – Paris

Madame le Juge,

Je suis partie civile dans l'instruction en référence.

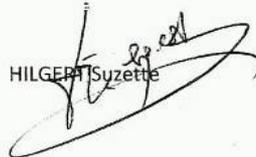
Depuis plusieurs années, je n'ai plus aucune nouvelle de mon avocat Thibault de Montbrial.

J'ai demandé l'audition comme témoin et sachant de Monsieur Norbert Jacquet.

J'ai déposé plainte pour subornation de témoin en raison des menaces d'enfermement qui pèsent sur Monsieur Jacquet.

Tous les documents utiles vous ont été transmis par Monsieur Jacquet. Ils sont en outre disponibles sur le Web.

Je vous prie d'agréer, Madame le Juge, l'assurance de mes sentiments respectueux.


HILGERT Suzette

Récépissés de dépôt des deux lettres

P&T POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
LUXEMBOURG GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Timbre du bureau d'origine

RECEPISSE DE DEPOT D'UN ENVOI

RECOMMANDE **AR**

AVEC VALEUR DECLAREE

HILGERT SUZETTE
17 HAAPTSTROOSS, L-8561 SCHWEBACH

Destinataire

Mr. Aubertin Nic. Juge Instr. TGI - Paris
Palais de Justice
4, Bd. du Palais
F-75001 Paris

Remboursement Valeur déclarée Poids

POST Luxembg 850
301117 15:04:27
GUICHET2
7,05 € 89
7,05 €

Recommandé RR062513504LU
Remboursement :
Valeur déclarée :
Poids : 0,020 Kg
Montant affranch 7,05 €
Service spécial :AR

Signature de l'agent

P&T POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
LUXEMBOURG GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Timbre du bureau d'origine

RECEPISSE DE DEPOT D'UN ENVOI

RECOMMANDE **AR**

AVEC VALEUR DECLAREE

HILGERT SUZETTE
17 HAAPTSTROOSS, L-8561 SCHWEBACH

Destinataire

Mme E. Robinson, Juge Inst. TGI - Paris
Palais de Justice
4, Bd. du Palais
F-75001 Paris

Remboursement Valeur déclarée Poids

POST Luxembg 850
301117 15:04:35
GUICHET2
7,05 € A6
7,05 €

Recommandé RR062513711LU
Remboursement :
Valeur déclarée :
Poids : 0,020 Kg
Montant affranch 7,05 €
Service spécial :AR

Signature de l'agent

./...

Avis de réception des deux lettres

Nicolas Aubertin

Emmanuelle Robinson

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG CN 07

AVIS DE RÉCEPTION

Service des postes
Timbre du bureau
renvoyant fait.

A.R.

Tr. 104 2017

Le 04 DEC. 2017

Remettre à

Nom ou raison sociale
**HILGERT SUZETTE
17 HAAPTSTROOSS L-8561 SCHWEBACH**

Localité et pays

A remplir par

186 - 2008

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG CN 07

AVIS DE RÉCEPTION

Service des postes
Timbre du bureau
renvoyant fait.

A.R.

Prioritaire
Par avion

Renvoyer à

Nom ou raison sociale
**HILGERT SUZETTE
17 HAAPTSTROOSS L-8561 SCHWEBACH**

Localité et pays

A remplir par

186 - 2008

Administration des postes d'origine

Bureau de dépôt	Date
Destinataire de l'envoi Mr. Aubertin Nic. Juge Instr. Tci - Paris, Palais Justice 4, Bd. du Palais, F-75001 Paris	

Nature de l'envoi

lettre Colis

Recommandé Valeur déclarée

No de l'envoi Montant

RR 0625 1360 4 LU

A compléter à destination

L'envoi mentionné ci dessus a été dûment

remis

Date et signature*

*Cet avis pourra être signé par le destinataire ou, si les règlements du pays de destination le prévoient, par une autre personne autorisée ou par l'agent du bureau de destination.

Administration des postes d'origine

Bureau de dépôt	Date
Destinataire de l'envoi Mme E. Robinson, Juge Instr. Tci - Paris, Palais Justice 4, Bd. du Palais, F-75001 Paris	

Nature de l'envoi

lettre Colis

Recommandé Valeur déclarée

No de l'envoi Montant

**Tribunal de Grande Instance
de PARIS**

A compléter à destination

L'envoi mentionné ci dessus a été dûment

remis

Date et signature*

*Cet avis pourra être signé par le destinataire ou, si les règlements du pays de destination le prévoient, par une autre personne autorisée ou par l'agent du bureau de destination.

/...

JEAN-MICHEL HAYAT

PRESIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par un courriel du 26 novembre 2014 j'ai porté à la connaissance du président du TGI de Paris, Jean-Michel Hayat, un document d'une page au format PDF, limpide, en indiquant en outre un lien vers une page Web présentant des documents sans appel sur le fait que les familles de victimes, parties civiles dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris, étaient bernées.

Le 10 décembre 2014 j'ai à nouveau écrit à Jean-Michel Hayat. J'ai rappelé que des parties civiles étaient tenues dans l'ignorance absolue du déroulement de la procédure depuis deux ans, avec quelques précisions sur ce point. J'ai ajouté : « *Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.* »

Le président du TGI m'a répondu le même jour.

En page suivante du présent PDF figure l'échange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du tribunal de Paris. Des familles de victimes sont totalement écartées de l'enquête en violation de la loi. Jean-Michel Hayat répond qu'il transmet au magistrat instructeur afin qu'une réponse me soit apportée. Il ajoute qu'il veillera à ce qu'il me soit répondu. Ces engagements sont restés lettre morte. **Des parties civiles sont restées sans aucune information depuis l'automne 2012 jusqu'au mois de septembre 2017.**

./...

Echange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI de Paris

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Tous ▾ Rechercher Recherche dans les mails Rechercher sur le Web Accueil norbert

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris Personnes

HAYAT Jean-Michel <Jean-Michel.Hayat@justice.fr> 12/10/14 à 9:13 PM
À norbert jacquet

Monsieur,

à la lecture de votre courrier électronique, je prends acte de votre désarroi.
Je transfère votre mail avec ma réponse au magistrat instructeur en charge de ce dossier pour qu'une réponse vous soit apportée, afin que vous n'ayez pas la perception d'être tenu dans l'ignorance.
Je crois devoir vous préciser par ailleurs, que le président du TGI n'a aucunement accès à la procédure d'information qui est couverte par le secret.

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

 Jean-Michel HAYAT
Président
Tribunal de grande instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
Tel : 01 44 32 61 30

De : norbert jacquet [mailto:norbertjacquet@yahoo.fr]
Envoyé : mercredi 10 décembre 2014 09:36
À : HAYAT Jean-Michel
Objet : Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Instruction ouverte pour homicides involontaires (accident Airbus Rio-Paris, 1er juin 2009)
N° Parquet : 09.154.0822/1
N° Instruction : 2369/09/52

A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du Tribunal de grande instance de Paris

Monsieur le Président,

Des parties civiles dans l'instruction pénale ouverte à la suite de l'accident de l'Airbus Rio-Paris, ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial, ne sont plus informées du déroulement de la procédure en violation du code de procédure pénale. Depuis deux ans elles sont tenues dans l'ignorance. Ces parties civiles ne disposent que des informations partielles et contradictoires délivrées par les médias. Elles ont pu lire que le dossier aurait été soumis à la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Selon d'autres informations parues dans les médias, l'instruction serait close depuis les premiers jours de juillet. Ces parties civiles n'en savent pas plus. Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.

Je crois donc devoir rappeler les documents que j'ai portés à votre connaissance, relatifs à cette tragédie, et les conclusions qui en découlent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

LA « DISPARITION » DE SUZETTE HILGERT, PARTIE CIVILE

Au mois de septembre 2017, Suzette Hilgert a fortuitement découvert qu'elle avait « disparu » du dossier d'instruction. Et elle a découvert bien pire. Thibault de Montbrial est payé par Airbus, par l'intermédiaire de Bernd Gans, actionnaire d'Airbus, pour blanchir l'avionneur et parvenir à un non-lieu. Les documents qui le prouvent sont sans appel. Ils sont présentés à partir de la troisième page d'un PDF de 18 pages (881 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airbus-les-falsifications-et-ma-securite-norbert-jacquet-30-novembre-2017.pdf>

HUIT POINTS ESSENTIELS DU CRASH DU VOL AF447

Etienne Lichtenberger, « *dirigeant responsable* » très activement protégé



Etienne Lichtenberger, « *dirigeant responsable de la Sécurité* » à Air France, et quelques uns de ses amis corrompus sont très activement protégés. La caricature prend une telle ampleur que l'affaire vire au **gag sinistre** qui pourrait devenir politique :

<http://jacno.com/prov/af447-attention-au-front-national.htm>

Airbus : des questions et des morts



Les dirigeants d'Airbus, qui persistent à ne pas vouloir admettre certaines erreurs, bénéficient également d'une grande bienveillance. Au prix fort : des morts inutiles par centaines. Et rien ne change alors qu'à l'évidence Airbus se trouve dans une impasse technologique. Deux images font sauter aux yeux cette réalité :

<http://jacno.com/prov/crashes-aeriens-deux-images-suffisent.htm>

Une dépêche de l'agence Reuters qui en dit long (8 novembre 2017)



Le 8 novembre 2017 l'agence Reuters a révélé des dysfonctionnements angoissants au sujet de l'Airbus A400M et des petits secrets de l'aérien. « **Crash A400M : Airbus au courant d'une faiblesse logicielle** ». « *Airbus et l'Agence européenne de la sécurité aérienne avaient été prévenus fin 2014...* ». C'est à lire à partir d'une page Web :

<http://jacno.com/prov/n-en-jetez-plus.htm>

Thibault de Montbrial, avocat corrompu



Montbrial, avocat de familles de victimes parties civiles, touche de l'argent d'Airbus par l'intermédiaire de Bernd Gans, actionnaire allemand de cet avionneur et membre de la « nomenklatura des pontes de l'aéronautique ». Tous les documents utiles sur ce point sont disponibles à partir d'une page Web :

<http://jacno.com/prov/af447-rio-paris-thibault-de-montbrial-avocat.htm>

Des responsabilités chez les défenseurs des droits de l'homme ?



Quelques brillants défenseurs des droits de l'homme (Henri Leclerc, Christian Charrière-Bournazel, Alain Jakubowicz...) semblent poser problème dans les enquêtes sur les crashes aériens. Leur responsabilité pourrait bien être engagée. Les documents utiles sont présentés à partir d'une page Web :

<http://jacno.com/prov/crashes-aeriens-droits-de-lhomme-et-corruption.htm>

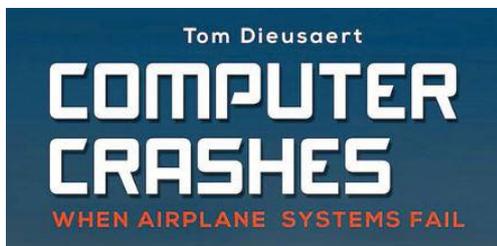
Le curieux comportement de la LICRA



Le comportement de la LICRA est assez révoltant. C'est à lire dans un fichier PDF de 21 pages (797 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/subornation-de-temoin-la-honte-norbert-jacquet-30-septembre-2017.pdf>

Un livre qui vient de sortir



Un livre vient de sortir, centré sur le crash du vol AF447, événement français. Il reprend tout ce que je dénonce depuis des années et des années, mais avec quelques inexactitudes et des oublis. Et pas des moindres. J'aurai l'occasion de reparler de ce livre et de quelques événements liés.

Provisoirement : voir pages 10 et 11 du présent PDF

Les juges Nicolas Aubertin et Emmanuelle Robinson savent tout

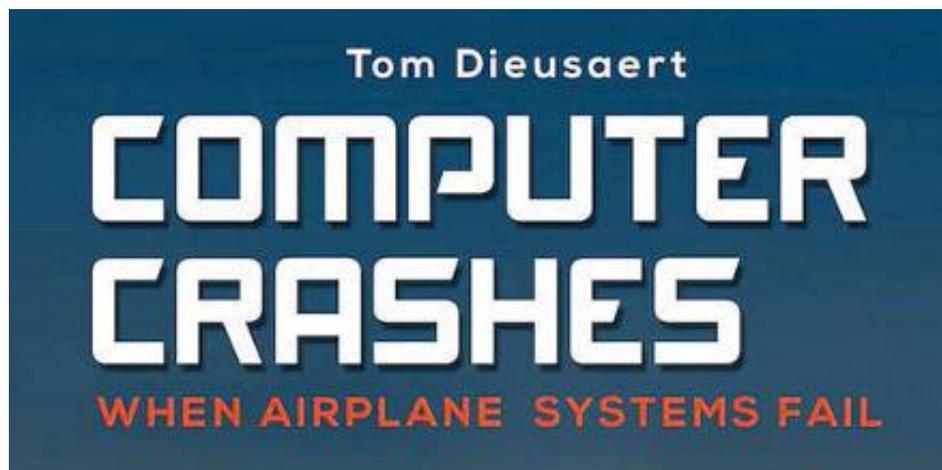


Tout leur a été communiqué. Une partie civile, qui avait mystérieusement « disparu » de la procédure, s'est récemment manifestée auprès d'eux. Les lettres recommandées avec accusé de réception sont présentées à partir d'une page Web :

<http://jacno.com/prov/af447-rio-paris-nicolas-aubertin-et-emmanuelle-robinson.htm>

. / ...

« COMPUTER CRASHES » : UN LIVRE QUI ME DONNE RAISON



Un livre vient de sortir de manière assez curieuse. Rédigé en anglais par Tom Dieusaert, un Belge émigré en Argentine, il est mis en vente sur le Web par son auteur, sans éditeur.

Je ne me le suis pas encore procuré. Son auteur indique dans la notice de présentation mise en ligne par ses soins que c'est le crash du vol AF447 Rio-Paris qui a déclenché chez lui l'envie d'enquêter et d'écrire un livre. Il précise qu'il a travaillé avec des familles de victimes et des avocats, notamment **Sébastien Busy**.

Les pilotes français ont fait preuve de lucidité, d'honnêteté et de courage

Tom Dieusaert déclare que « *les acteurs du secteur aérien se protègent mutuellement* ». J'ignore ce qu'il en est hors de France, mais cette affirmation est complètement fautive au pays des droits de l'homme, ce qui mérite d'être souligné dans la mesure où le pivot du livre est le crash de l'AF447 Rio-Paris. Un préavis de grève a en effet été déposé en France en 1991 et une grève de deux jours a eu lieu en 1992, mise en œuvre avec préavis au ministre Jean-Louis Bianco par le SNPL, syndicat majoritaire des pilotes français, pour soutenir le pilote qui dit la vérité sur les crashes aériens. **Il est donc incontestable que les pilotes français ont fait preuve de lucidité, d'honnêteté et de courage, mais qu'ils se sont heurtés à une certaine « pourriture générale » régnant en France au sein des institutions et des médias.**

Des pilotes d'Air France
font grève pour
demander la réintégration
d'un des leurs

Sur cette grève et tout ce qui a précédé, avec les liens vers des vidéos d'émissions de télé (YouTube, Dailymotion...), on trouve tout dans un PDF en ligne (le contenu de quelques documents en lien commence à dater un peu, notamment la bibliothèque mentionnée en sa dernière page). PDF de 20 pages (1,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/greve-pour-me-soutenir-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

J'ai ensuite publié un livre en 1994, relatif au trucage des enquêtes sur les crashes aériens. Malgré la grève et le livre qui ne laissait aucune place au doute, j'ai subi par la suite les pires méthodes visant à me discréditer et à me détruire. J'ai pu créer un site Web en août 2004, qu'on peut qualifier de « lumineux ». Mais j'ai continué à subir la vindicte des institutions dans le silence général des médias français. Et maintenant ?

./...

L'avocat Sébastien Busy



L'avocat **Sébastien Busy** sait parfaitement ce que je subis et les motifs de cet acharnement. Je lui ai envoyé trois ou quatre courriels depuis 2010. Busy est associé à l'avocat véreux Jean-Pierre Bellecave. Le 23 septembre 2017 Busy a accompagné Bellecave à Tours. PDF de 5 pages (331 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/jean-pierre-bellecave-curieux-avocat-norbert-jacquet-26-septembre-2017.pdf>

Deux vidéos (six minutes et cinq minutes)

On peut presque dire que tout est résumé en deux vidéos, présentées ci-dessous (onze minutes au total). Il suffit de regarder ces deux vidéos, la seconde étant constituée d'extraits d'un documentaire belges diffusé en mai 2010, pour que la vérité saute aux yeux. **Il suffit de diffuser ces onze minutes dans une émission de télé... et tout le monde comprend !**

Une interview vidéo de l'auteur du livre a été mise en ligne. En français. Tout ce que Tom Dieusaert expose... je le répète depuis des années et des années ! Ce qui concerne l'incident du vol QF72 de Qantas est intéressant. Les pilotes avaient déclaré, ce qui a été repris dans les médias australiens, que s'ils n'avaient pas été en bonnes conditions de visibilité extérieure, ils ne s'en seraient pas sortis. J'avais écrit à l'époque « *un incident similaire se reproduira, mais sans visibilité extérieure, et ce sera le crash* ». Et ce fut le crash. Vol Air France Rio-Paris, AF447. Je rappelle que l'auteur indique avoir travaillé avec des familles de victimes du drame du vol AF447 et **Sébastien Busy**, un de leurs avocats, qui sait tout de ma situation et ses raisons.



Interview vidéo en français de Tom Dieusaert

Vidéo YouTube (5mn 49s) :

<https://www.youtube.com/watch?v=CoR7QCwA2kY>

En 2010 :



Pour conclure en restant dans les « histoires belges » je livre un lien vers une vidéo présentant des extraits d'un documentaire diffusé à la télévision belge en 2010. J'ai fait connaître cette vidéo à beaucoup de monde depuis cette époque, entre autres au sein de l'institution judiciaire (demandez à quelques avocats). Vidéo YouTube (5mn 19s) :

<https://www.youtube.com/watch?v=gdVFVC8aGuE>

./...

RECAPITULATIF ET MA SECURITE PERSONNELLE



Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 : « En 1985 déjà,... »

Ce récapitulatif, constituant une sécurité personnelle pour moi, mais qui ne prend pas en compte les derniers événements, est l'objet d'une page Web :

<http://jacno.com/prov/corruption-generale-trois-pdf-pour-leternite.htm>

Le contenu de la page dont je viens d'indiquer l'adresse URL est repris ci-dessous.

La corruption générale qui sévit en France a pour conséquence la falsification des enquêtes sur les accidents aériens et sur les incidents graves. Au mépris de la sécurité aérienne. Au mépris de la vie humaine. Et au lourd préjudice des familles de victimes qui sont sciemment détruites à petit feu. Quant à ceux qui osent contester, ils sont réduits au silence par tous les moyens. Et cela peut aller loin ! Bien sûr, la France actuelle n'est pas celle de Pétain ni la Roumanie de Ceausescu. Toutefois...

Trois PDF sont présentés ci-dessous. Un seul suffit pour comprendre, même si tout venait à disparaître du Web et si je venais à subir le même sort (enfermement ou autre cause). Ces PDF sont présentés par ordre inversement chronologique de création, qui correspond également à l'ordre de taille croissante. Je peux donc dire : « Lisez le premier, c'est simple et c'est suffisant. Vous pouvez compléter avec le deuxième. Et vous disposez même d'un troisième ». N'hésitez pas à enregistrer et sauvegarder ces PDF « farcis » de documents. Il s'agit de sécurité aérienne. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

Le premier. Après deux pages de considérations générales, il livre les preuves du fait que Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes du drame du vol AF447 Rio-Paris, est payé par Airbus pour blanchir l'avionneur toulousain et parvenir à un non-lieu. PDF de 18 pages (881 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airbus-les-falsifications-et-ma-securite-norbert-jacquet-30-novembre-2017.pdf>

Le deuxième. On y trouve tous les documents utiles pour comprendre dans le détail que l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris est une fumisterie. La présentation est moins figolée que pour le premier. Il y manque quatre ou cinq documents récents, importants. PDF de 87 pages (4,88 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-rio-paris-la-france-ne-sent-pas-bon-norbert-jacquet-30-octobre-2017.pdf>

Le troisième. C'est « la totale » depuis plus de trente ans. Il est brouillon et un peu en vrac. Je m'en explique dans sa première page. Son contenu date de février 2017. Il manque des documents produits depuis cette époque, très importants. On trouve ceux-ci dans les deux autres PDF mentionnés ci-dessus. PDF de 213 pages (11,1 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-explications-long-norbert-jacquet-7-mai-2017.pdf>